

"Monsieur,

Je fais suite à votre courriel par lequel vous m'avez fait part de votre participation au mouvement des gilets jaunes et votre souhait de voir appliquer la procédure de destitution du Président de la République en application de l'article 68 de la Constitution.

Même si vous connaissez mes réserves vis à vis de l'actuel Président puisque je me suis présenté aux élections législatives et que j'ai battu un candidat « En Marche », je ne pense pas que la destitution du Président MACRON servira à régler la crise démocratique que nous vivons actuellement, révélée en partie par la mobilisation des gilets jaunes, et que je perçois depuis plus de 10 ans à travers mon think tank « *Décider Ensemble* », organisation qui vise à encourager la prise de décisions partagées.

J'ajoute que la concentration des pouvoirs directement liée à notre constitution visant à concentrer une trop grande partie des pouvoirs aux mains du seul Président de la République conduirait à son remplacement par un autre candidat, vite confronté aux mêmes difficultés. Ce n'est pas par hasard si tous les Présidents de la République Française sont devenus aussi impopulaires, et aussi rapidement ces 20 dernières années. La crise que nous connaissons n'est pas uniquement économique, sociale et environnementale, elle est d'abord démocratique, au sens où l'on ne peut plus décider comme nous le faisons à l'origine de nos démocraties.

Je vous invite à visionner mon intervention de ces derniers jours à l'Assemblée Nationale ; j'ai tenté de décrire en détail la nature de la crise que nous connaissons actuellement et vous invite d'ailleurs à réagir. <https://www.facebook.com/BertrandPancher5501/videos/272424656750645/>

Je pense qu'il est surtout primordial de revoir de fond en comble notre méthode de décisions et notre façon d'associer nos concitoyens aux décisions prises. Par ailleurs je considère que les meilleures décisions sont celles qui sont prises au plus proche du terrain et préconise pour cela une réelle décentralisation des compétences afin de pouvoir générer des décisions adaptées aux caractéristiques de chaque territoire et ainsi rendre les politiques publiques plus efficaces, en évitant les doublons et en responsabilisant les acteurs.

C'est la raison pour laquelle j'ai également préconisé dans un 1er temps, des « États Généraux des territoires » afin, par des débats structurés, de reconstruire de nouvelles politiques avec l'adhésion complète du plus grand nombre de nos citoyens. Si j'ai relevé de ce mouvement de protestation populaire une soif de justice sociale et d'écoute des territoires, vous avez sans doute dû vous apercevoir combien les revendications entre les uns et les autres sont contradictoires et ne pouvaient être levées que par des arbitrages à la suite d'études d'impacts précises afin d'éviter les erreurs du passé.

Vous trouverez ci-joint pour parfaite information l'article paru dans l'Est Républicain le 1<sup>er</sup> décembre dernier qui présente ma recommandation en ce sens.

Je reste à votre entière disposition et vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Bertrand PANCHER"